

AFFICHÉ  
3 / JUL. 2023  
MAIRIE DE CARROS

Avis d'ouverture d'une procédure d'implantation d'une gerance de débit de tabac sur la commune de Carros dans un secteur défini par:

- le numéro 50 de la route Jean Natale
- la carriero Fernand Barbary

Ce point de vente ne pourra être situé (art. 11 du décret 2010-720 du 28 juin 2010)

- dans les galeries marchandes attenantes à un établissement de vente au détail en libre service qui réalise plus du tiers de son chiffre d'affaires dans la vente de produits alimentaires et dont la surface de vente est supérieure ou égale à 1000 mètres carrés ;
- dans les centres commerciaux, hormis ceux constitués exclusivement de commerces de proximité desservant principalement ou en totalité les résidents d'une commune ou l'un de ses quartiers ;
- dans le périmètre d'implantation des débits fermés provisoirement ;
- en zone protégée, conformément aux dispositions des articles L.3335-1 et L.3511-2-2 du Code de la santé publique.

Il sera pourvu en priorité, par transfert d'un débit déjà installé dans le département.

Les candidats buralistes doivent déposer leur demande, dans la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 inclus, à la Direction régionale des douanes et droits indirects de Nice. Un classement sera effectué selon un ordre de priorité défini par le Décret précité.

Les candidats non buralistes doivent se faire connaître dans la période du 01/10/2023 au 30/11/2023 inclus, en signant le cahier des charges dont un exemplaire sera déposé à la Direction régionale des douanes et droits indirects des Alpes Maritimes\* et à la Mairie de Carros\*\*.

\*37 avenue Thiers 06000 Nice (sur R.V. au : 09 70 27 87 29)

\*\*2 rue de l'Eusière 06510 Carros

